

ELECTION AU CONSEIL DE L'UFR DE DROIT ET SCIENCE POLITIQUE**SCRUTIN DU 2 ET 3 DECEMBRE 2025****PROCÈS-VERBAL DE L'EXAMEN DE LA RECEVABILITÉ DES CANDIDATURES**

La clôture du dépôt des candidatures pour l'élection susvisée était fixée au **lundi 24 novembre 2025 à 12h**. Il a été procédé à l'examen de la recevabilité des candidatures déposées.

RAPPEL DES REGLES RELATIVES A LA RECEVABILITE DES CANDIDATURES :

Ces règles sont précisées dans le code de l'éducation, en particulier ses articles L. 719-1 et D.719-1 à D.719-40 et dans l'arrêté N°2025-231 portant décision électorale relative au renouvellement des représentants des étudiants au conseil de l'UFR de droit et science politique.

**Rappel du nombre de sièges à pourvoir au sein du conseil
de l'UFR de Droit et Science Politique**

Collèges concernés	Nombre de sièges
Collège des usagers	5 (5 sièges titulaires et 5 sièges suppléants)

EST DECLAREE RECEVABLE LA CANDIDATURE :

COLLEGE DES ETUDIANTS**LISTE « BOUGE TA FAC ! AVEC INTERASSOS UVSQ »**

- M. Antoine THOMAS (titulaire)
- Mme Marine SEGUIER (titulaire)
- M. Aurélien GUILLEMOT (titulaire)
- Mme Mathilde DA COSTA (titulaire)
- M. Enzo FRENCH CANITROT (titulaire)
- Mme Lynn BIDAUX (suppléante)
- M. Arthur DUSSABLY (suppléant)
- Mme Ashwini MANDJINY (suppléante)
- M. Nathan de LATAULADE de LAAS (suppléant)
- Mme Lilia HAJJAJI (suppléante)

Fait à Versailles, le 26/11/25

Le Président de l'université,
Pour le Président
Pr. Loïc JOSSERAN

Karine LE CORRE